

Réf: Dossier 214317

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA PRINCIPALE DE L'ANGLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX PERLES APRES LE TERRAIN ITES LOT 903
DOKUI SUD CCD 2 PLATEAUX ILOT 88, Lot 903, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA PRINCIPALE DE L'ANGLE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Spécialisée dans la construction géo bétons, Tous travaux de BTP et voirie, Lotissement, Aménagement foncier, Construction et location de maisons et de terrains, Suivi de dossier jusqu'à l'ACD, Décapage.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX PERLES APRES LE TERRAIN ITES LOT 903
DOKUI SUD CCD 2 PLATEAUX ILOT 88, Lot 903, Ilot 88

Dirigeant(s) Mme AKPLOGAN EPSE KOUADIO BOSSEDE
AKOSSY MARIANE SYLVIANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05430 du 19/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99000 ans

Dépôt au greffe n°37575/GTCA/RC/2023 du 19/05/2023

